

Mérignac, le 8 janvier 2013

M. Michel DELPUECH  
Préfet de Gironde  
2 Esplanade Charles de Gaulle  
CS 41397  
33077 Bordeaux Cedex

Objet : Maisons avenue Adrienne Bolland à Mérignac

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous remercier personnellement de votre décision concernant les maisons situées avenue Adrienne BOLLAND, dans le quartier de Beutre à Mérignac. Votre réactivité dans ce dossier, ainsi que celle de vos services, a permis de déboucher rapidement sur un conventionnement entre Gironde Habitat, Emmaüs et la DGAC, permettant ainsi à dix familles mal logées de retrouver un toit digne pour cet hiver.

Il me semble néanmoins nécessaire que cette mobilisation sur ce dossier s'inscrive dans la durée. Il se pose donc la question du devenir de ces maisons, une fois passés le feu de l'actualité et la période hivernale.

Comme vous le savez, les difficultés d'accès au logement ne connaissent pas de saisonnalité. Aussi je demeure étonné qu'un tel patrimoine immobilier appartenant à un service de l'Etat ait pu rester inoccupé, ou occupé de manière très occasionnelle, pendant une si longue période (certaines maisons de ce lotissement seraient même restées inoccupées depuis leur construction il y a une dizaine d'années). De toute évidence, il en ressort que ce patrimoine est très supérieur aux besoins effectifs de la DGAC ou de la Gendarmerie.

Il serait toutefois regrettable que l'Etat se sépare d'un tel patrimoine alors que tant de familles sont dans l'attente d'un logement. S'il est logique que certaines maisons demeurent réservées aux besoins des services concernés, il ne serait pas compréhensible qu'après avoir été inoccupées pendant de longues années, ces maisons soient subitement réinvesties par des agents de l'Etat ou de la DGAC ou bien encore retirées du patrimoine public via leur mise en vente.

Aussi, je vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir saisir officiellement la Direction Générale de l'Aviation Civile et les administrations concernées afin que toutes les dispositions nécessaires soient mises en œuvre (convention, procédure ad hoc ou autre) pour qu'une partie de ce patrimoine, à l'évidence inutilisée, soit dévolue de manière pérenne au logement d'urgence.

Je saisis également l'opportunité de ce courrier pour vous réitérer ma demande d'un inventaire exhaustif du patrimoine immobilier de l'Etat, notamment en ce qui concerne l'institution militaire et l'Education Nationale, afin de s'assurer de l'absence d'autres situations de ce type ou, le cas échéant, d'exploiter toutes les ressources disponibles pour des familles dans l'urgence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.



Gérard Chausset  
Président du groupe Europe Ecologie Les Verts  
et Vice-président de la Communauté Urbaine de  
Bordeaux  
Adjoint au Maire de Mérignac